

ESPACE PUBLIC

Quelles évolutions en 30 ans ?

www.ruedelavenir.com

Les villes renouent avec leur fleuve
pour créer des espaces de promenade et de loisir.

- Fleuves : Lyon et Nantes -

Quai Claude Bernard, 1993. © Métropole de Lyon - LEONE Jacques, Archives du Grand Lyon, D781W186



LYON :
Berges du Rhône

AVANT



LYON :
Berges du Rhône

APRÈS

Berges du Rhône, 2017. © Martin Ray

À Lyon, les parkings voiture qui occupaient les quais Claude Bernard et Victor Augagneur ont été remplacés par un aménagement paysager faisant la part belle aux piétons, aux cyclistes et à la végétation. Gérard Collomb, le maire à l'origine de l'aménagement, avouait qu'il avait décidé de la construction de nouveaux parkings souterrains en vue d'absorber le flot des voitures ainsi chassées...il ne les a jamais remplis, les voitures se sont évaporées.

La nouvelle configuration des quais a été immédiatement adoptée par les lyonnais, et le dimanche ils sont noirs de promeneurs qui peuvent également se restaurer sur les péniches amarrées là. L'aménagement traverse Lyon du nord au sud sur près de 4 km et relie le parc de la Tête d'Or au nord à celui de Gerland au sud.

Quai de Loire avant, Bf Gaston Doumergue, 2009. © Vincent Jacques/Smao



NANTES :
Bords de Loire

AVANT



NANTES :
Bords de Loire

APRÈS

Quai de Loire après, Bf Gaston Doumergue, 2018. © Jean-Dominique Billaud/Smao

La métropole nantaise a une longue expérience de la requalification de ses espaces publics et a organisé depuis longtemps ses services pour garantir une approche transversale. Plus original, la métropole a engagé une mutation profonde des berges de Loire, d'une vocation industrielle vers des espaces de détente et de loisirs.

Les Machines de l'Île installées dans l'emprise d'anciens chantiers navals sont bien connues. La reconquête de quais envahis de voitures mais soumis au marnage et aux crues a permis de développer les espaces de loisir que les nantais avaient plébiscités lors du Grand Débat autour de la Loire.

Autre spécificité nantaise, une conférence permanente Loire suit la mise en oeuvre des actions décidées lors du Grand Débat. Elle est garante de la qualité et de la cohérence des opérations.

LA RUE, UN ESPACE
À VIVRE ENSEMBLE



1988 - 2018
30 ANS d'engagement pour
une ville plus sûre, plus solidaire
et plus agréable à vivre.